

Pontoise, le 30 mai 2012

Monsieur Jean-Marc BUTEUX
Président
DIRAP
10 rue Jean Perrin
95450 ABLEIGES

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre questionnaire destiné aux candidats aux élections législatives de juin 2012 dans notre 1ère circonscription.

Comme vous le savez, je soutiens depuis de nombreuses années les actions de votre association et me félicite d'ailleurs de sa grande compétence qui nous est d'un grand secours.

En ce qui concerne la modification de la gouvernance, je n'ai pas une connaissance suffisamment fine de son organisation actuelle pour apprécier les pistes de réformes pertinentes et je me tiens naturellement à votre disposition pour évoquer le sujet.

Je suis favorable à la mise en place d'une réglementation de l'aviation légère qui nous permettrait sur le site de Cormeilles d'avoir une action beaucoup plus efficace à l'égard des contrevenants qui gênent régulièrement nos populations.

Au niveau de la région parisienne, je suis d'accord avec vos objectifs et notamment la suppression des vols de nuit sur Roissy.

Concernant l'aérodrome de Pontoise-Cormeilles, je suis, comme vous le savez, conjointement avec la DIRAP, à l'origine d'un arrêt des projets de développement qui avaient été envisagés il y a déjà un certain temps.

Il faut évidemment, maintenir l'arrêté à 17 tonnes et, pour le surplus, je partage également les objectifs de la DIRAP pour lesquels j'ai moi-même agi à plusieurs reprises.

En ce qui concerne la requête auprès du Conseil d'Etat, j'étais, comme vous le savez, présent à Paris à vos côtés lors des 2 conférences de presse organisées par différentes associations et lors de la dernière, il m'a semblé que la motivation de la décision du Conseil d'Etat portait en germe une perspective d'annulation de l'arrêté.

Je pense qu'immédiatement après les élections législatives, il faudra rebondir sur cette motivation pour engager une action vers le Gouvernement. J'ajoute qu'il ne s'agit pas là d'une question partisane puisque, comme vous le savez, j'étais moi-même intervenu à plusieurs reprises contre le précédent Gouvernement sur ce sujet.

Je demeure à votre disposition.

Bien cordialement à vous.

Philippe HOUILLON